



Le Communard

35

Prix libre en soutien. Janvier 2006. Numéro 12 : spécial Gomma

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes »

Nous n'aurons que ce que nous prendrons !

Notre volonté en vous distribuant ce petit journal, est de vous donner des informations du terrain social : échos des boîtes ou secteurs en lutte, infos juridiques et syndicales sur nos droits de travailleurs, des rappels sur l'histoire du mouvement ouvrier, en fait tout ce qui peut nous aider à retrouver une combativité bien souvent éteinte. Bref, ce modeste bulletin se veut un outil aux services des luttes sociales interprofessionnelles.

Nous sommes militants anarcho-syndicalistes et syndicalistes révolutionnaires de la région de Rennes, organisés à la Fédération Anarchiste, ou sympathisants libertaires, syndiqués ou non syndiqués. Nous travaillons dans les secteurs privé et public. Certains d'entre nous sont chômeurs, précaires, lycéens ou étudiants. Nous nous reconnaissons dans la Charte d'Amiens de la CGT de 1906: le syndicat est l'instance d'organisation du prolétariat sur le terrain économique. Il est aujourd'hui outil de la lutte quotidienne contre le patronat et l'État et il pourra être à l'avenir l'organe d'émancipation de la classe des travailleurs et travailleuses. Cette émancipation définitive ne pourra avoir lieu qu'après la révolution sociale, qui mettra à bas le système politique, social et économique actuel, basé sur l'exploitation de la majorité, les travailleurs par une minorité: les actionnaires de la classe capitaliste.

Dans cette optique là, le journal vous est ouvert et toutes vos contributions y sont les bienvenues à l'adresse suivante:

« Le Communard 35 » c/o Local La Commune, 9 rue Malakoff 35000 RENNES ou le mél: lienarchosyndicalistederennes-subscribe@yahoo.com ou Permanences les mercredis et samedis de 15 à 19h00 au local La Commune. Retrouvez « le Communard 35 » sur le web : <http://farenes.free.fr/communard35/communard.htm>

Pas un licenciement à Gomma comme ailleurs !

Massacre à la tronçonneuse

Hewlett Packard, 9Cégétel, Flextronics... partout les plans de licenciements se multiplient. En Ille et Vilaine, ce sont, en plus des salariés de Gomma (deuxième entreprise industrielle du département), ceux d'Entremont, de Pelé, de Nazart, de Solutions Plastiques... qui sont menacés.

Et cette longue liste n'est pas près de se terminer puisque, comme l'a dit l'un des patrons de l'automobile française : « il n'y a pas de limite aux gains de productivité ». En clair, **la baisse du coût du travail pour augmenter les profits reste le fil à plomb du patronat et des gouvernements successifs** et cela peut prendre toutes les formes possibles : baisse des salaires horaires, attaque contre la Sécurité Sociale (financée par notre salaire différé), délocalisation... Même l'ex-patron du Crédit Lyonnais, Peyrelevalde, l'avoue : « les dirigeants sont devenus de fait les servants quasi exclusifs de l'enrichissement des actionnaires » !

Résistance ou soumission

Dans ces conditions, l'alternative est simple : **on se bat ou on se soumet**. Dans ce dernier cas, il ne manque pas de conseillers de tous poils (mais ce ne sont pas eux qui paieront les pots cassés) pour appeler à la « responsabilité ». En clair, crevez, ou laissez crever vos collègues, mais sans faire trop de bruit s'il vous plaît. Et comme carotte on fera miroiter un pseudo plan de reconversion dont on sait trop bien ce que cela donne dans les faits (voir l'exemple des salariés de ST Microelectronics). L'exemple des salariés de Mitsubishi a été particulièrement caricatural. Lors d'une manifestation à Vitré, des salariées un peu trop revendicatives au goût de certains avaient été immédiatement recadrées non seulement par les petits chefs de l'entreprise mais aussi par les « syndicalistes » de la section CFDT nouvellement créée dans la boîte pour accompagner la liquidation. Il faut être digne, disaient-ils ! Et en fait de dignité les manifestants avaient gentiment été amenés devant la Mairie où le seigneur des lieux, Méhaignerie en personne, avait daigné les recevoir en déclarant d'ailleurs sa totale impuissance. En substance il avait expliqué que tant qu'il y aurait un SMIC aussi élevé et un code du travail aussi rigide, les entrepreneurs se délocalisent en Chine ou ailleurs... Tout un programme !

En cette année du centenaire de la Charte d'Amiens, il est grand temps pour les salariés de revenir aux fondamentaux du syndicalisme, car si les périodes ont changé, la lutte de classes existe encore et toujours : « Dans l'œuvre revendicative quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates... Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme ; il prépare l'émancipation intégrale qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste. Il préconise comme moyen la grève générale... » (motion plus connue sous le nom de charte d'Amiens, adoptée le 13 octobre 1906 lors du 9^{ème} congrès de la CGT).

Celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat plus a déjà perdu.

Réunion publique mardi 24 janvier à 20 h 30
Maison du Champ de Mars – Rennes
(métro Charles de Gaulle)

Sur le thème répression partout, justice sociale nulle part

Nous vous invitons, pour la mise en place du N°13 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le jeudi 9 février 2006 à 20 h 30 à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35000 Rennes.

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://farenes.free.fr/communard35/communard.htm>

Compte Rendu du rassemblement CFGOMMA du 17/12/2005

L'Union Départementale de la CGT organisait un rassemblement devant CF Gomma l'usine de production de pièces caoutchouc (silent-blocs, pneumatiques, joints pour l'industrie automobile) route de Lorient à 11h le samedi 17 décembre. CF Gomma est le plus gros employeur privé de la ville. Son principal client est PSA-Citroen, situé à Chartres de Bretagne-Bruz, en périphérie de Rennes. Gomma vend en effet 95% de sa production à PSA. Les autres organisations syndicales de l'entreprise CFTC et FO, n'ont pas souhaité se joindre à ce rassemblement. Une centaine de personnes étaient présentes, dont une quarantaine de salariés de la boîte sur un total de 2000 (ouvriers principalement). Le rassemblement "ne nécessitait pas" de débrayage, puisqu'il avait lieu en dehors de heures de boulot.

Étaient présents les permanents de l'Union Départementale, les militants de l'extrême-gauche rennaise et du PCF, quelques syndicalistes de la Fonction publique principalement, une petite dizaine de militants de SUD-solidaires avec force drapeaux, quelques adhérents de la CNT, quelques syndicalistes CGT de Gomma et quelques salariés de Gomma non syndiqués.

L'information du rassemblement avait été diffusée tardivement, et uniquement aux secrétaires de syndicat, qui avaient donc la charge de relayer l'information. Des journalistes de Ouest-France, TV Rennes, et de l'AFP étaient là.

Des prises de paroles ont été faites. Une intervention très courte d'un syndicaliste de la CGT Gomma suivi d'une intervention elle aussi courte de la secrétaire de l'UD, principalement orientée contre le gouvernement et appelant à la nouvelle journée d'action syndicale confédérale CGT de fin janvier. Le tract de l'Union Départementale, adaptation d'un tract confédéral, fut distribué en filtrant les voitures route de Lorient. Plusieurs automobilistes ont salué et klaxonné pour soutenir la lutte des salariés.

Cependant, le peu de salariés présents n'incitait pas à la folle ambiance. Il faut dire que la tradition de l'entreprise est la répression syndicale, en tout cas la répression du syndicalisme indépendant du patronat et authentiquement au service des intérêts des travailleurs. Cette répression pèse sur les esprits et le potentiel de mobilisation collective. On

ne revient pas sur un historique de 40 années de syndicalisme jaune-maison à la sauce CSL-CFT d'un revers de main. Il va sans dire que ces pratiques d'intimidation et de pressions en tous genres donnent une image désastreuse du syndicalisme en milieu ouvrier.

Les salariés rassemblés étaient bien conscients de faire les frais d'une gestion quasi-frauduleuse de l'entreprise, qui a acheté pour 36 millions d'euros une usine en Pologne qui ne valait pas ce prix là. Sans compter la filialisation par PSA-Citroen, puis la vente à un groupe italien de son usine de production de pneus, CF Gomma à un prix inférieur à sa valeur de l'époque. Un syndicaliste CGT de Gomma disait que sur ces dernières années, la production a doublé, bien que l'effectif soit réduit de 25 % entre temps. 1000 intérimaires ont été virés, il n'en reste plus que 14. Les salariés n'ont jamais autant bossé, la direction leur a octroyé royalement 1% d'augmentation l'an dernier, tandis que les 10 plus hauts salaires ont pris + 21%.

Les esprits sont déjà préparés au futur plan de licenciement, d'ailleurs JL Tourenne, le président PS du conseil général a déjà prévu "le dispositif éventuel de reclassement", mis en oeuvre à ST Micro... avec le succès que l'on connaît. En particulier les salariés licenciés de STM, ensuite reclassés à Solution Plastiques à Guichen, dans le sud du département, qui vient d'annoncer 32 licenciements !

Les pertes financières annoncées par la Direction de CF Gomma sont issues d'une simple écriture comptable, qui a permis le dépôt de bilan. Cela fournit les arguments aux patrons leur permettant d'augmenter la production tout en diminuant la masse salariale, en faisant peur aux salariés avec la perte de leur emploi ou la délocalisation de l'activité.

On mesure bien ici la tâche formidable qui attend le syndicalisme: il va lui falloir quitter ses bureaux molletonnés, et repartir du lieu de travail pour y faire des implantations de sections combattives en partant des problèmes vécus par les salariés. Les salariés de tous les secteurs et en particulier de CF Gomma, de PSA-citroen et leurs sous-traitants doivent se serrer les coudes.

Vive la Sociale !

Les vrais dérapages des transmusciales

Le pseudo climat d'insécurité à Rennes viendrait, selon la Préfecture, de ces jeunes, ces marginaux, ces sans logis, irresponsables et imbibés d'alcool qui la nuit après avoir fait la fête pour se détendre d'une semaine de travail, seraient dangereux et pour y remédier, les interventions violentes de CRS seraient justifiées...

Qu'en est-il dans le cadre des Transmusciales ? Trois jours dans l'année, il est autorisé de faire la fête, trois jours dans l'année, une partie des excès réprimés en tant normal sont permis, bref trois jours de détente et de fête encadrée pas de la musique pour tous. Que faire, donc ? Il semblerait que pour la préfecture, la répression ici aussi soit le moyen le

plus prisé pour y parvenir.

En effet, le samedi matin, il me fut possible d'observer environ 200 de ces jeunes délinquants (pléonasme pour certains...) continuant la fête tranquillement, et pas plus bruyamment qu'un jeudi soir. Arrivant place des lices, je me rendis compte qu'aucun des commerçants habituels n'était là, n'ayant en fait pas le droit d'installer leurs étals, avant que "le nettoyage" ne soit passé... nettoyage qui en fait n'était absolument pas une balayeuse et quelques éboueurs, mais un cordon de CRS aux boucliers flambants neufs, briqués et lustrés, sans doute pour briller à la lumière des probables pou-belles que ces monstres de fêtards allaient enflammer. =>

<= Le cordon, donc, sortant de la rue St Michel et Penhouët, commença par lancer sans aucune sommation une grenade lacrymogène au milieu des fêtards, ne songeant pas une seule seconde que le vent renverrait directement la fumée aux visages des commerçants qui n'allaient manifestement pas commencer leur marché à temps, alors que jusqu'à preuve du contraire, eux ne faisaient pas la fête, et ne ressemblent absolument pas à des teufeurs, mais passons :

les dommages collatéraux ne sont sans doutes pas un soucis en comparaison de la prime qui leur est offerte pour compenser le risque qu'il y a à tabasser des jeunes à coup de matraque, équipés de casques, boucliers et autres protections...

certes, mais également sous les cris de jeunes affolés à qui personne n'a jamais demandé de quitter les lieux, mais sur lesquels les coups de matraques ne demandent pas de justification, qui se retrouvaient maintenant suffoqués et sans issues, cherchant partout une échappatoire à la lacrymo et aux rangers...

Tout cela pour dire que si le dialogue avait été essayé plutôt que les lacrymos, peut-être y aurait il eu moins de casse, mais, au détriment des partisans de la désinformation, moins de voix pour les "défenseurs de l'ordre et de la sécurité publique".

Je pose alors la question, quand je vais travailler honnêtement, dois-je encore me sentir en sûreté, surtout lorsque je croise les Compagnies Républicaines de Sécurité ?



Nous vous invitons, pour la mise en place du N°13 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le jeudi 9 février 2006 à 20 h 30 à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35000 Rennes.
Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://farenes.free.fr/communard35/communard.htm>

GOMMA: Escroquerie et licenciement

(texte tiré d'un entretien avec un ouvrier de Gomma)

Le 1-1-2000 PSA (peugeot, citroen) vend son usine route de Lorient à Rennes à l'entreprise italienne CF GOMMA en dissimulant un surendettement. Depuis les ennuis s'accumulent pour le nouvel acquéreur, effectivement une crise logistique intervient le 1-1-2001, suite au remplacement de l'ancien système informatique par le système déjà mis en place par la société dans d'autres usines en Italie, ce qui entraîne le licenciement du responsable logistique, alors que dans le même temps, une importante campagne d'embauche est réalisée. L'entreprise compte alors 1 ingénieur pour trois techniciens dans certain secteurs, la production quand à elle, est au maximum . L'entreprise trouvant la main d'œuvre trop chère et les charges patronales trop excessives va alors délocaliser en Pologne ce qui lui coûte tout de même la bagatelle d'environ 30 millions d'euros. Les employés vont alors être contraint de réduire la production de 4% par an, soit 20 % depuis le rachat de l'entreprise. Forcément le bilan économique étant désastreux les postes de nuit ainsi que le vsd (vendredi, samedi, dimanche) sont supprimés.

Une première vague « légère » de licenciements est donc programmée, les postes supprimés concernant des personnes près de la retraite, elles seront alors indemnisées jusqu'à celle-ci par l'A-S-F-N-E (subvention de l'Etat). Les dirigeants italiens voyant la faillite inévitable détournent et blanchissent de l'argent. Le directeur financier refusant de tremper dans leurs magouilles est aussitôt démis de ces fonctions en 2004. Une enquête de police est alors ouverte en Italie. A l'intérieur de l'entreprise, les relations sociales se dégradent entre les employés appelant à la grève et les autres. Des personnes, travaillant dans les ateliers sont reclassées et se retrouvent sur des postes de techniciens, tous les intérimaires de l'entreprise (200) sont renvoyés et se retrouvent au chômage, ce qui contraint le plus gros client de Gomma, PSA, a supprimé lui aussi 1000 postes d'intérim. Fin octobre, le directeur de Gomma-Rennes emprunte 10 millions d'euros à la banque afin de payer les salaires. Le bilan est catastrophique pour le bassin Rennais et pour la région. On apprend qu'une reprise en main est envisageable pour le 26- 1-2006. Une manifestation est également prévue, pour le 21-1-06 par les salariés et leurs proches et par les syndicats. ~

Conclusion: il est plus que jamais temps d'interdire toutes les délocalisations et tous les licenciements, de combattre pour nos droits contre toutes les trahisons et les pièges tendus par le patronat. Tout est à nous, rien est à eux

La Charte d'Amiens

(issue du congrès de la CGT de 1906, adoptée par 830 voix pour , 8 contre et 1 abstention)

"Le Congrès confédéral d'Amiens confirme l'article 2 constitutif de la CGT.

La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat. Le congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classes qui oppose, sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en oeuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière.

Le Congrès précise par les points suivants, cette affirmation théorique.

Dans l'oeuvre revendicative quotidienne, le syndicat poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'oeuvre du syndicalisme: il prépare l'émancipation intégrale qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale.

Le Congrès déclare que cette double besogne, quotidienne et d'avenir, découle de la situation de salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions où leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat.

Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors.

En ce qui concerne les organisations, le Congrès déclare qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre, en toute liberté, la transformation sociale".

Nous vous invitons, pour la mise en place du N°13 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le jeudi 9 février 2006 à 20 h 30 à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35000 Rennes.

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://farenes.free.fr/communard35/communard.htm>